



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité Marocaine Du Marché Des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 14 juin 2019 et sous la référence n°VI/EM/013/2019, le prospectus relatif à l'émission par Attijariwafa bank d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global de 1 000 000 000 de dirhams. Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site d'Attijariwafa bank (lien : <http://ir.attijariwafabank.com/phoenix.zhtml?c=144109&p=irol-reportsOther>).

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site d'Attijariwafa bank.

(lien : www.attijariwafabank.com/ESPACEFINANCIER/Pages/Publicationsfinancières.aspx)